

DECLARATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME DE  
COTE D'IVOIRE (CNDHCI) A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LUTTE  
CONTRE LE SIDA  
DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2018

En janvier 1988, les Ministres de la Santé des 140 pays qui participaient au Sommet mondial sur le sida à Londres, ont adopté à l'unanimité le concept d'une Journée mondiale de lutte contre le sida au regard de l'urgence de l'action face à la propagation de l'épidémie.

Depuis lors, le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année est consacré à la lutte contre le SIDA, qui est une occasion pour les gouvernements, les Nations Unies, des ONG, les medias..., de parler de l'épidémie et de mener des actions d'information, de prévention ou de plaidoyer.

L'année 2018 marque la célébration de la 30<sup>ème</sup> édition avec pour thème : « **CONNAIS TON STATUT** ». Ce thème exhorte à la prise de conscience sur la connaissance du statut sérologique, point déterminant du processus de traitement du VIH et de la limitation des risques de contagion, moyen efficace d'atteindre les 90/90/90 ainsi que l'objectif zéro infection à l'horizon 2030.

Partant de cette thématique, la Côte d'Ivoire, qui a adopté un Plan Stratégique National de la Surveillance du VIH-SIDA et des IST, a choisi d'insister sur le dépistage, avec le slogan « **Savoir tôt pour traiter tôt** ».

La CNDHCI salue ces initiatives. Toutefois, elle note que malgré la gratuité et la disponibilité du traitement antirétroviral sur l'étendue du territoire ivoirien, seul 40% des personnes vivant avec le VIH en bénéficient.

Elle relève par ailleurs de nombreux obstacles tels que la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH ainsi que la peur d'une frange importante de la population à connaître son statut sérologique. Ces obstacles freinent l'atteinte des objectifs de la lutte contre le VIH/SIDA.

La CNDHCI invite la population à cesser la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH d'une part, et d'autre part, l'encourage à se faire dépister pour **connaître son statut sérologique**.

Fait à Abidjan le 1<sup>er</sup> décembre 2018



La Présidente

  
**Namizata SANGARE**